

L'écho du Conseil

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire lundi 23 octobre a approuvé les 2 délibérations qui étaient à l'ordre du jour :

- Modification des statuts du Syndicat Olivier de Serre
- Prise en charge des frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement du Maire pour sa participation au Congrès des Maires de France à Paris.

Autres points à l'ordre du jour :

- Bilan d'Octobre Rose très positif. Les 4 villages de Vogüé, Lanas, St Maurice d'Ardèche et Rochecolombe se sont associés pour cette cause. Il y a eu plus de 160 participants. La somme récoltée de 8522€ est reversée à la Ligue pour aider à financer la lutte contre le cancer du sein.
- Un agent recenseur va être recruté pour effectuer le recensement de la population de Lanas en début d'année 2024
- Gestion des risques : Le PCS de Lanas (Plan Communal de Sauvegarde) est opérationnel. Il a été testé et validé par les services de l'État en 2022. Il faut continuer à le mettre à jour régulièrement. Afin que chacun puisse connaître son rôle précis en cas de crise, les élus se réuniront prochainement lors d'une séance du Conseil Municipal dédiée spécifiquement à la mise en œuvre du PCS.
- Pour la commémoration du 11 novembre le rendez-vous est fixé à 11h30 devant la Mairie, ou à 11h45 devant le monument aux morts. Une délégation des Anciens Combattants sera présente à Lanas pour cette cérémonie.
- Le Noël des enfants et le Téléthon auront lieu le 9 décembre à partir de 14h dans la salle Papillon